Déclarations de décès du 20 mai. — Néant.

Du 21. — Constant Delfosse, 20 ans. — René Leignel, 2 jours. — André Duquesne, 73 ans, veuf de Aimé Vandenbulcke. — Catherine Mabieu, 65 ans. — Elisa Mulliez, 36 ans, épouse de César Lefebvre.

Du 22. — Louis Debouvry, 7 mois. — Georges Lecompte, 6 mois.

Du 23. — Marie Desroulez, 67 ans, veuve de Jean Masse. — Henri Lava, 36 ans, époux de Catherine Bachoelet. — Silvie Windels, 25 ans, épouse de Charles Darras.

Du 24. — Maria Macquinay, 24 ans. — Marie Hus, 58 ans, veuve de Louis Desmarchelier. — Juliette Honoré, 69 ans, épouse de Louis Delbecques.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELCOURT-SEGARD, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Philippe-Charles DELCOURT, veuf de Dame Stéphanie SEGARD, décédé pieusement à Roubaix, le 23 mai 1881, à l'âge de 75 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le jeudi 26 mai, à 8 heures 1/2, et aux CONVOI SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 27, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les VIGILES seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sébastopol, 93.

Les amis et connaissances de la famille DECOURCHELLE-DELEDALLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. François DECOURCHELLE, décédé à Roubaix, le 24 mai 1881, dans sa 66e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 27 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Jean, 140.

ÉPHÉMÉRIDE

Mercredi. — 25 Mai. — *Saint Grégoire VII, pape et confesseur.*

1510. — Mort du cardinal d'Amboise.

Georges d'Amboise devint cardinal, archevêque de Rouen et ministre de Louis XII, après avoir été évêque de Montauban et archevêque de Narbonne. Il introduisit un grand nombre d'œuvres charitables dans la ville de Rouen, et protégea les gens de lettres. Il ne posséda jamais qu'un bénéfice dont il employait les deux tiers à nourrir les pauvres. Il mourut en 1510.

Lettres mortuaires et d'obits

Imprimerie Alfred Reboux. — **Avis GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

NOTABILITES COMMERCIALES de Roubaix

AUMOUTON COURONNE. Nouveautés. Gde-Rue, 58

Mlle DELEPORTE, Gde-Place, contour St-Martin
CHAPELLERIE en tous genres

Mlle TEMPEZ. Spécialité de Chaussures
Grande-Rue, 44 bis

LIBOSSART Frères, rue du Curé, 10
Spécialité pr Noces et Baptêmes. Glaces pr malade

A. LECLÈRE, marchand-tailleur, 31, Gde-Rue
Haute Nouveauté Française et Anglaise
MAISON SÉRIEUSE NE FAISANT QUE LA MESURE

DESBONNET-AVETTANT, Grande-Rue, 20
SPÉCIALITÉ DE BLANC ET DEUIL

BARREZ-LEULIETTE, 30, r. du Vieil-Abreuvoir
Pianos, Musique, Abonnement et Location.

DUHEM-MERCHEZ, Grande-Rue, 31
Corsets, Jupons et Tournures
MACHINES A COUDRE EN TOUS GENRES.

AU PALAIS DE CRISTAL, 16, Grande-Rue
Confections pr Hommes et Enfants.

Mme CHATTELEYN-ONOF, contour Notre-Dame
COURONNES MORTUAIRES
Plantes et Bouquets en tous genres

QUEVERUE-MICHAUX, fabricant de Billards
Succr de Vandecasteele, ancne mon Bocq
RUE DES DOUZE-APOTRES, 11, A LILLE

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO
TREIZE MÉDAILLES OR, VERMEIL, ARGENT & BRONZE
R. SCHOUTBETEN, 17, r. d'Esquermes, Lille

FLINOIS-BLONDEAU, Grande-Rue, 18.
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
parures diamants, pendules bronze et composition

Belgique.

— Bruxelles. — Un nommé B..., voyageur de commerce, d'origine tunisienne, a pris la fuite la semaine dernière, après avoir volé son patron, un honorable négociant de la rue de Terre-Neuve, d'une somme de trois mille francs; cette aimable industriel, en qui son patron avait la plus grande confiance, encaissant les factures; faisait de forts rabais pour avance de paiement. De grandes manières, cet allié des Kroumirs avait été directeur des fêtes d'un cercle bruxellois qu'il a également filouté pour une centaine de francs. Les faits de ce genre mis à sa charge sont nombreux. On signale actuellement sa présence à Lisbonne.

— Charleroi. — Un incendie a éclaté l'avant-dernière nuit chez M. Kokelkoren, quartier-sud, à Charleroi.

La toiture ainsi que le troisième étage sont complètement détruits. Les autres étages ont été plus endommagés par l'eau que par le feu. Les pertes sont assez grandes.

— L'*Union de Charleroi* reçoit de Ransart, sous la date du 21 mai, la nouvelle suivante: « Une secousse assez violente, accompagnée d'un bruit sourd, s'est fait sentir ce matin vers 7 h. 10 m., sur tout le territoire des communes de Ransart et de Heppignies. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur des bâtiments l'ont ressentie et se sont promptement sauvées à l'extérieur, croyant à l'effrondement d'une partie de leur habitation. L'on s'accoste en s'informant de la cause de ce phénomène. On pense tout d'abord à une explosion de grisou ou de dynamite, mais bientôt l'absence de tout nouvelle signalant un accident de ce genre et l'étendue même des lieux où l'ébranlement a été ressenti ne laisent plus de doute: la secousse doit provenir d'un léger tremblement de terre. »

— Le *Moniteur* de ce matin publie les conditions réglementaires ci-après, du tarif pour le transport des colis postaux, sans déclaration de valeur, dont le poids n'excède pas 3 kilogrammes, échangés entre la Belgique et la France.

— Nous lisons dans l'*Agriculteur*, journal luxembourgeois: « Des fonctionnaires supérieurs du département de la guerre, se sont rendus dans le Luxembourg, afin de fixer les points sur lesquels les manœuvres de l'armée auront lieu cet automne. Ces manœuvres dureront du 5 septembre au 11 du même mois. Un corps d'armée partira de Bastogne et un autre de Namur pour se rendre entre Marche, Hogne, Wailliet et Baillonville. »

— Trazegnies. — Le parquet de Charleroi a fait une nouvelle descente à Trazegnies pour assister à l'autopsie du cadavre dont nous avons annoncé hier la découverte.

Plusieurs personnes prétendent que ce cadavre, méconnaissable au point de n'avoir plus rien d'humain, serait celui d'un individu de Courcelles, du hameau du Trieux des Agneaux. Il est brûlé au point qu'on se demande comment il serait possible que la flamme produite par la combustion des vêtements ordinaires l'ait mise dans cet état. On pense généralement que ses habits étaient enduits de pétrole.

— Gand. — Un grand concours international de chant d'ensemble, organisé par la société royale des *Mélomanes*, aura lieu à Gand, le 4 septembre prochain à l'occasion du 50e anniversaire de l'avènement du roi Léopold Ier.

Les Sociétés qui désirent prendre part au concours devront informer par écrit, avant le 1er juillet prochain, M. B. de Cuyper, vice-président de la Société royale des *Mélomanes*, rue des Baguettes, n° 38, à Gand.

Elles lui transmettront en même temps la feuille de renseignements jointe à la présente et qui devra être certifiée par le maire de la commune.

Parmi les magnifiques prix et les primes importantes qui seront décernés, figure une médaille en or grand module offerte par le roi des Belges.

FAITS DIVERS

—On nous télégraphie d'Angoulême, 24 mai:

« Un incendie considérable a éclaté cette nuit place du Murier, entre les rues Prudent et Arcole, au cœur de la ville.

» L'incendie a pu être circonscrit, mais quatre maisons ont été détruites.

» Les pertes sont évaluées à plus de 600.000 francs.

« Il n'y a pas eu de victimes »

— La *Lanterne* publie une lettre de Mme Eyden au Président de la Chambre. Elle lui transmet une autorisation de poursuites contre le Préfet de police à la suite de son arrestation et de sa séquestration.

— L'Académie française dans sa séance d'hier a renvoyé à mardi prochain la discussion déjà commencée dans les séances précédentes, des questions relatives au concours du prix Cotta *sur la condition des femmes*. Ce débat dans lequel n'ont été entendus jusqu'à ce jour que MM Alexandre Dumas (rapporteur), Legouvé, Emile Ollivier, Edmond Rousse et Jules Simon, et sur un seul des ouvrages envoyés au concours, sera reprit à fond mardi 31 mai, et ne peut manquer d'amener une conclusion définitive.

— On annonce les prochaines fiançailles de M. J. Gordon-Benett, directeur du *New York Hérald*, avec Mlle Jeanne Bonaparte fille du feu prince Pierre-Bonaparte.

—Le journalisme conservateur vient de perdre une de ses plumes les plus vaillantes. M. Antoine Grenier, rédacteur du *Constitutionnel*, a succombé, hier matin, à un accès de fièvre pernicieuse, qui est venue compliquer une maladie de vessie, dont il souffrait depuis quelques années. M. Grenier était âgé de 57 ans.

— Nous lisons dans le *Morbihannais*: Un des expulsés du couvent des Capucins de Carnel, le Frère Antonin, qui avait été obligé de quitter Lorient à la suite de l'expulsion, vient de partir pour Constantinople.

Ainsi, nos religieux trouvent en Turquie, sous le régime du Croissant et le gouvernement des sectateurs de Mahomet, une liberté que la France leur refuse. Nous demandons qu'on enlève de nos murailles la fameuse devise républicaine:

Liberté, Egalité, Fraternité,

et qu'on la fasse graver sur les murs du palais de Stamboul.

Les Capucins sont toujours à Constantinople les aumôniers officiels de l'ambassade française. Les décrets du 29 mars n'ont pu traverser la Méditerranée.

— Le 5 juin prochain aura lieu à Reims une cavalcade de bienfaisance, sous le patronage des dames de la ville, qui fera époque, si on en juge par l'empressement que toute l'élite de la jeunesse rémoise y a mis.

Une somme très importante, recueillie par souscription, permettra de faire bien les choses. Les costumes ont été commandés à Paris et le sujet choisi est *Reims à travers les siècles*, depuis l'ère gauloise jusqu'à nos jours.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui:

Décret adjoignant un suppléant aux commissaires du Gouvernement près le tribunal des conflits.

Décret convoquant le collège électoral de la 1re circonscription d'Alais (Gard) à l'effet d'élire un député.

Décret convoquant les électeurs du canton de Baud (Morbihan), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général.

Décrets convoquant les électeurs du canton sud d'Aurillac (Cantal), et des cantons de Tain (Drôme), de Villeneuve (Landes) et de Limeurs (Seine-et-Oise), à l'effet de nommer leur conseiller d'arrondissement.

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Décret approuvant les alignements du boulevard de Clichy et affranchissant un immeuble dudit boulevard de la servitude de reculement.

Arrêté fixant au 5 août prochain le concours pour le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des classes élémentaires de l'enseignement classique.

Exequatur accordé à un consul étranger.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Télégramme adressé de Tunisie au ministre de la guerre.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante:

Béja, 24 mai, 6 h. 25, matin.

Général Forgemol, à guerre.

Les reconnaissances et les travaux de cheminements ont continué en avant des brigades de la division Delebecque, dont les positions respectives n'ont pas été modifiées. Le 23, les Mechnas ont fait des offres de soumission: si ces offres sont sérieuses, nous n'avons plus devant nous que les dissidents les plus compromis et les réfugiés algériens. Les Hamrans ont fait leur soumission au général Logerot, comme les Nefza, et lui ont remis hier une partie de leurs fusils.

Aujourd'hui 24, le général Delebecque porte dans le haut de la vallée de l'Oued-Zen les brigades Galland et Cailliot pour opérer avec elles demain 25, avec le concours de la brigade Logerot, qui fait séjour aujourd'hui à Souk-el-Tenin, des Hamrans et celui de la garnison de Tabarque.

La *Vienne* doit déposer aujourd'hui cent cinquante mille rations à Tabarque, qui devient la base de ravitaillements et le dépôt d'évacuations de la division Delebecque.

Rien a signaler des autres colonnes, aux points occupés par nos troupes. Rien d'intéressant dans la division de Constantine, ... pour Djedeïda.

Tunis, 24 mai.

On a arrêté hier soir Allela-Bezeid, ancien homme d'affaires du premier ministre, prévenu d'avoir, dans un lieu public, excité à la révolte. On croit qu'il sera exilé à Gabès.

Le général Forgemol arrivera demain ou après demain Djedeïda. Dans une reconnaissance faite aux environs de Mateur, un soldat et deux chevaux ont été tués. Le corps du soldat n'a pu être retrouvé.

Tunis, 24 mai.

Le général Forgemol qui n'était attendu à Djeïda que demain, est arrivé ce matin, et a passé la revue de la colonne Bréart.

Le général Forgemol partira probablement ce soir pour Mateur.

Le général Logerot a quitté Béja pour se rendre près de Mateur où il travaillera de concert avec le général Delebecque à cerner les Kroumirs.

Il devient impossible aux troupes cantonnées à Djeïda de séjourner plus longtemps dans cette ville à cause de la mauvaise qualité de l'eau.

Tebourka présente le même inconvénient.

On a décidé que les troupes établiraient leur camp dans la propriété des haras de Sidi-Tabet où elles trouveront de l'eau potable.

Deux wagons ont pris feu pendant la marche du train parti à midi de Tunis pour la Goulette.

Il n'y a eu aucun accident de personne à déplorer.

L'état sanitaire

Le ministre de la guerre a reçu la situation établissant le mouvement des malades du corps expéditionnaire de Tunisie à la date du 15 mai 1881. Il résulte de ce document qu'au jour indiqué 183 malades (blessés ou fiévreux) étaient en traitement dans les hôpitaux de Constantine, Bône, Guelma et Philippeville, et qu'il restait 1,504 lits vacants dans l'ensemble des hôpitaux de la division.

Le rapport du nombre des malades au chiffre de l'effectif a été, pour la période du 1er au 15 mai, moins de 1 0/0. La comparaison de l'état sanitaire des garnisons de France pendant la période correspondante, donne la proportion de 3 0/0. Le rapprochement des deux chiffres est significatif et prouve les excellentes conditions hygiéniques, plusieurs fois signalées déjà, du corps expéditionnaire.

Le Sénat et le traité franco-tunisien

On pense que le Sénat usera de la procédure d'urgence au sujet de la ratification du traité et que dans la journée on pourra nommer la commission, faire délibérer celle-ci, entendre son rapport en séance publique et statuer finalement sur le traité.

Le Sénat et le scrutin de liste

Les groupes de droite du Sénat se sont réunis hier soir, chez M. le duc de Broglie et ont décidé de prendre position contre l'admission de la loi électorale votée par la Chambre. Les conservateurs du Sénat feront porter leur opposition sur deux points: 1° l'augmentation du nombre des députés; 2° l'application aux élections des députés, du mode de votation au scrutin de liste par département.

Le 14 Juillet

Paris, 25 mai.

La *Paix* annonce qu'une grande revue sera passée le 14 juillet.

Le voyage de M. Gambetta

L'*Agence Havas* nous adresse la dépêche suivante.

Orléans 24 mai, 10 h. 15 soir.

M. Gambetta, à son arrivée à la gare d'Orléans, a été reçu par les agents supérieurs de la compagnie, et de nombreux curieux qui se pressaient pour le saluer.

Sur un malentendu faisant craindre que les représentants de la presse ne puissent prendre le train spécial, MM. Emmanuel Arene a demandé qu'ils fussent admis dans les voitures qui suivaient le wagon-salon qu'occupaient le président et les personnes déjà connues, qui l'accompagnent.

M. Gambetta a répondu: « C'est une affaire » entendue. Il ne peut pas en être autrement; » et surtout toute la presse, cela va sans dire. »

A Estampes, le vice-président du Sénat, a pris place dans le wagon de M. Gambetta.

Le général de Galliffet, rentrant à Tours, a accompagné M. Gambetta jusqu'à Orléans.

L'affaire Eyben

Paris, 25 mai.

Mme Eyben a écrit au Président de la Chambre pour lui demander l'autorisation de poursuivre M. Andrieux.

On sait que Mme Eyben se prétend victime d'une arrestation discrétionnaire.

Arrestation de nihilistes à Paris

Hier matin, dit l'*Evénement*, à neuf heures et demie, M. Fehninger, commissaire de police du Palais-de-Justice, après avoir pris les ordres de M. Andrieux, et s'être entouré de toutes les précautions nécessaires pénétrait, escorté de nombreux agents, dans une maison située à Montrouge où des nihilistes se livraient à la fabrication de pompes explosibles.

Le commissaire de police trouva une centaine de fioles remplies d'un liquide qui sera soumis à l'analyse par le chimiste expert attaché au laboratoire de la préfecture de police.

Le magistrat a également saisi une correspondance volumineuse, et notamment plusieurs lettres de Jessa Helfmann.

Les individus dont il est question sont les nommes: Ivanoff, Plovowitz. Quant au troisième, il n'a pas encore été possible d'établir son identité.

Un placard révolutionnaire

Marseille, 24 mai.

Le *Radical* annonce que cette nuit un placard révolutionnaire a été apposé sur divers points du centre de la ville. Ce placard débute en disant que Jessa Helfmann a été pendue.

Il termine ainsi: « Sans crainte de la prison ni de l'échafaud, nous allons commencer l'œuvre destructive des exploités, luttant avec courage contre les exploiteurs. Notre devise est: haine et vengeance.

Signé: Comité exécutif révolutionnaire. »

La crise ministérielle en Italie

Rome, 24 mai.

La *Liberta* mentionne le bruit, répandu dans les cercles parlementaires, que MM. Mancini et Depretis seront appelés dans la journée au Quirinal et chargés de former un cabinet.

Rome, 24 mai, 8 h. soir.

On assure que le roi a signé le décret chargeant M. Depretis de former un cabinet

M. Depretis n'a pas encore donne de réponse définitive.

L'assassin Manetti

On nous télégraphie d'Aix, 24 mai.

Après l'audition des témoins, au nombre de 34, le réquisitoire de M. Thourel, avocat-général, et la plaidoirie de M. Gourdez, le jury a rendu un verdict de culpabilité contre Manetti. La cour a prononcé contre celui-ci la peine des travaux forcés à perpétuité.

Parlement anglais.

Sir Charles Dilke déclare n'avoir reçu aucune information annonçant que l'Allemagne aurait offert sa médiation entre la Porte et la France, et avoir toute raison de croire que cette nouvelle est dénuée de fondement.

Sir Charles Dilke, répondant à M. Arnold, dit qu'aucune correspondance n'a été échangée entre le gouvernement anglais et le gouvernement italien au sujet de Tripoli.

M. Arnold annonce qu'il demandera demain s'il existe au ministère des affaires étrangères un compte-rendu des communications prétendues entre lord Salisbury et M. Corti, sur l'occupation italienne de Tripoli comme compensation pour l'entrée de la France à Tunis.

Sir Charles Dilke, répondant a M. Earl of Bective et à M. Montague John Guest, dit n'avoir reçu d'autre information officielle que celle annonçant que le président de la municipalité de Tunis s'était réfugié au consulat anglais. On suppose que c'était pour échapper à son arrestation par des fonctionnaires tunisiens. Il a quitté le consulat après un arrangement amical.

M. O'Donnel continue la discussion relative à la motion de M. Mac-Carthy et blâme le pouvoir exécutif irlandais d'avoir arbitrairement arrêté M. Dillon, d'avoir arrêté le prêtre Sheehy et autres; d'avoir employé la force armée pour soutenir les expulsions cruelles des fermiers. L'orateur dit que ce sont des abus de pouvoirs exceptionnels.

M. O'Donnel attaque vivement M. W. Forster, secrétaire en chef pour l'Irlande, au milieu des applaudissements des home rulers.

M. Litton, libéral irlandais, défend les actes du gouvernement comme étant conformes à la justice. La responsabilité des faits reste à la Ligue agraire, qui est la cause de l'état actuel de l'Irlande.

M. W. Forster défend son action et celle du gouvernement comme étant absolument nécessaire pour protéger la vie et la propriété des Irlandais (Applaudissements sur tous les bancs excepté sur ceux des membres irlandais.)

M. W. Forster conclut en déclarant que le gouvernement est déterminé à rétablir la loi et l'ordre en Irlande. Il y a déjà une légère amélioration: il espère qu'elle se continuera qu'elle se développera. Mais si la Ligue agraire ou autres continuent à commettre ou à provoquer l'outrage contre le gouvernement, il emploiera les lois d'exception contre les coupables, quels qu'ils soient. Il importe peu que ce soient des députés ou d'autres. Ce qu'il espère c'est qu'il réussira à mettre fin à la conspiration. (Applaudissements).

La discussion est ajournée indéfiniment.

La séance est suspendue à 7 heures jusqu'à 9 heures.

L'agitation irlandaise

Dublin, 24 mai, 4 h. 3/4.

Il s'est tenu aujourd'hui un meeting considérable de la landleague nationale.

On a reçu dans le courant de la semaine 1,600 livres sterling.

Le président a déclaré que la crise était arrivée, que le peuple ne devait pas payer ses redevances, à moins que les landlords n'avouent que la coercition n'est pas nécessaire et qu'ils acceptent des conditions loyales.

On condamne l'arrestation de M. Brennan, le secrétaire de la landleague, et on la considère comme une cause de l'exaspération de la population.

Plusieurs centaines de familles ont été expulsées. On promet de leur venir en aide.

Une adresse à M. Grévy

Madrid, 24 mai, 11 h. soir.

Au banquet qui a eu lieu à Aranjuez, les journalistes espagnols et étrangers ont voté une adresse de félicitations à M. Grévy.

Une grande animation règne dans Madrid.

Les fêtes de nuit sont commencées.

Les juifs en Russie

Londres, 24 mai.

Lord Granville a reçu une députation de notabilités juives relativement aux traitements que subissent les juifs en Russie.

Lord Granville a répondu:

« Sachant comme les nations étrangères sont sensibles à l'égard de toute ingérence dans leurs affaires intérieures, je ne crois pas qu'il serait opportun de faire des représentations officielles au gouvernement russe. »

M. de Bismarck et le scrutin de liste

Berlin, 24 mai, soir

M. de Bismarck, interrogé hier dans la soirée, par des membres du Parlement, a dit que le scrutin de liste, en France, profiterait seulement au parti clérical dont les représentants naturels, les prêtres, ont accès dans toutes les maisons.

Suivant lui, les bonapartistes gagneront aussi des sièges dans quelques départements.

Un démenti

Saint-Pétersbourg, 24 mai.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* dément la nouvelle de prétendues tortures infligées à Jessa Helfmann. Il dément également le bruit de sa mort qui serait survenue à la suite d'une fausse couche provoquée par ces mauvais traitements.

Le correspondant de la *France* à Saint-Pétersbourg lui télégraphie ce qui suit:

« En fait de persécution, en fait de tortures, les seules qui existent en Russie, et contre lesquelles le gouvernement russe réagit de tout son pouvoir, ce sont les persécutions et les tortures effroyables que les nihilistes ont organisées en certaines provinces contre les Juifs. »

La convention turco-grecque

Londres, 24 mai, 9 h. soir.

Chambre des Lords. — Lord Granville annonce à la Chambre que la convention turco-grecque a été signée aujourd'hui même.

Constantinople, 24 mai.

La convention turco-grecque a été définitivement signée aujourd'hui.

DERNIÈRE HEURE

Affaires Tunisiennes

Paris, 25 mai, 3 h.

Une dépêche du général Forgemol annonce que quelques Kalefas et Cheiks des environs de Mateur ont fait leur soumission, en assurant que le bey leur a enjoint de ne faire aucun acte d'hostilité contre les Français.

Le voyage de M. Gambetta

Cahors, 25 mai, 2 heures.

(Dépêche de l'*Agence Havas*)

M. Gambetta est arrivé dans la matinée.

Durant tout le voyage, il a constaté un grand empressement du public dans les gares, mais il n'y a eu aucune réception ni aucun discours.

Plusieurs gares étaient pavoisées.

SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du mercredi 25 mai 1881

BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs sont peu agités. On s'entretient de la convocation inattendue pour la ratification du traité avec la Tunisie.

On dit que M. Jules Simon prépare une campagne contre le scrutin de liste; on dément sa visite au président de la République.

LA SÉANCE

Présidence de M. Leon Say

M. le Président dit que le Sénat est convoqué pour examiner le projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le traité conclu le 12 mai 1881 avec le bey de Tunis.

M. de Gavardie monte à la tribune pour protester contre les convocations qu'il déclare irrégulières.

Les cris de la censure! la censure! se font entendre.

M. le Président rappelle M. de Gavardie à l'ordre.

Le tumulte continuant, le président se couvre et lève la séance.

A la reprise de la séance, MM. Victor Lefranc et Didier sont proclamés sénateurs inamovibles.

M. le Président demande la convocation immédiate dans les bureaux pour la nomination de la commission chargée de l'examen du traité.

L'urgence est déclarée par 180 voix contre 2.

M. de Gavardie demande la nullité du scrutin. Cette demande soulève un tumulte indescriptible.

On règle l'ordre du jour.

M. Mainadier dit que la commission du projet sur l'avancement dans l'armée demande que ce projet soit retiré provisoirement. — (Assentiment).

M. Hervé de Saisy demande la mise à l'ordre du jour de vendredi de la proposition relative au scrutin de liste. (Non! non!)

Le Sénat décide qu'il ne se réunira pas vendredi dans les bureaux.

La séance est levée.

Bulletin du Commerce

Les Enchères de Londres

Londres, 24 mai, 6 h. 20 s.

Ventes 9,600 balles.

Le marché est ferme.

PRODUITS DIVERS

Liverpool le 24 mai.

Cotons (Clôture du marché): Ventes de la journée 10,000 balles dont 1,000 pour la spéculation et l'exportation et 9,000 pour la consommation.

Marché ferme

Importations: 5,000 balles,

Manchester, 24 mai.

Cotons filés et tissés très fermes.

Anvers, le 24 mai.

Froments calmes, prix faibles.

Seigles fermes.

Pétrole ferme

Disponible 19,25, courant 19,0, juin 19,25, 4 derniers 20,75.

Sucre tendance ferme.

Disponible 58,40, 3 d. d'oct. 52.70.

Cafés: Affaires actives, prix en hausse. On a vendu 1,200 sacs Rio de 24 1/2 à 28 1/4 cents; 1,000 Santos à livrer à 30 1/2 cents; 1,700 d° disp. à 31 cents; 1,000 Haïti de 31 à 33 cents le demi kilos acq.

Londres, 24 mai.

Temps magnifique.

Cargaisons flottantes.

Marché très calme, prix sans changement.

Cargaisons arrivées: 3; à vendre: 1.

Marseille, 23 mai, soir.

Blés: Marché sans changement. Ventes de la journée 15,700 qtx. disp. Imp. 38,656 qtx.

Tendre Pologne 26.75 et 26.50. Dur Taganrok poids garanti 126 k. pour l'intendance 27 les 1000 kilos.

Graines oléagineuses. Calmes. On a vendu 3,000 qtx. Arachides Boulam à 25.25 les 100 k.

Liverpool, 24 mai.

Froments: Marché calme, prix généralement en baisse de un penny (0.25 4/0 k.)

Farines françaises lourdes.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 25 mai 1881.

Huile de Colza (100 k., fut compris, esc. 1 0/0)			
Courant	74 75	à	.. ..
Juin	75 ..	à	.. ..
Juillet-août	76 50	à	.. ..
Quatre derniers	76 50	à	.. ..
Huile de lin			
Courant	64 75	à	.. ..
Juin	65 ..	à	.. ..
Juillet août	66 ..	à	.. ..
Quatre derniers	66 25	à	.. ..
Spiritueux (1re qual. l'h. 80°, fut c., esc. 10/0)			
Courant	62 75	à	.. ..
Juin	63 ..	à	.. ..
Juil et-Août	62 75	à	.. ..
Quatre derniers	60 25	à	.. ..
Sucres 88° saccharimétriques (100 k.)			
N° 10/13 courant	60 25	à	60 50
Sucres n° 3 blancs			
Courant	71 10	à	.. ..
Juin	71 50	à	.. ..
Juil et-août	71 75	à	.. ..
Quatre d'octobre	63 25	à	.. ..
Sucres raffinés			
Disponible	113 ..	à	114
Farines 8 marques (159 k., t. c., esc. 1/2)			
Courant	65 ..	à	.. ..
Juin	64 10	à	.. ..
Juillet-août	62 75	à	.. ..
Quatre derniers	59 25	à	.. ..
Marque Corbeil (159 k.)	64 ..	à	.. ..
Blés (77/75 k., sans escompte comptant)			
Courant	29 10	à	.. ..
Juin	29 ..	à	.. ..
Juillet-août	28 60	à	.. ..
Quatre derniers	27 40	à	.. ..
Seigles (70/72 k., sans escompte, au comp.			
Courant	23 10	à	.. ..
Juin	23 ..	à	.. ..
Juillet août	21 40	à	.. ..
Quatre derniers	20 ..	à	.. ..

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents.

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil
Colsa	65 50 à	18 .. à 23 ..	17 25 à 18 ..
— ep. p. q.	72 50	.. ..	 50
Eill. b. goût.	.. .. ..	33 .. 35 ..	.. ..
— rousse.	.. .. ..	.. ..	.. ..
Caméline	61	18 .. 19 ..	17 .. 17 0
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15 .. 15 0
Lin du pays	64 50	24 .. 25 50	28 .. 28 0
Lin étranger	62	22 50 24 ..	25 .. 27 5

Cours du 25 mai 1881

Huile de colza	.. .. à ..
Huile épurée pour quinquet	.. .. ..
Lin du pays	.. .. ..
Lin étranger	.. .. ..
Caméline	.. .. ..
Chanvre	.. .. ..

Cours des sucres et du 3/6 de Lille du 25 mai 1881

Sucres	Cours offic.	Cours comm.	Offert.	Demande
Sucre ind. 88 degrés.	.. ..	.. ..	60 ..	59 50
— — nos 7 à 9	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6k. no 1	118 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène no 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betteraves dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Grains disponibles	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, 4 premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 derniers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Marché de Bourbourg du 24 mai

Blé blanc, l'hect.	21 89	Graine de lin	.. ..
Blé roux	20 37	Cameline	.. ..
Seigle	16 ..	Colza d'hiver	.. ..
Scourgeon	12 38	Colza d'été	.. ..
Avoine	11 40	Lin, le kilogr.	.. ..
Pomme de terre	6 33	Beurre, pièces.	2 85
Pois bleus	.. ..	Beurre, blocs	.. ..
Pois jaunes	..	Œufs, le cent.	7 30
Fèves	16 33	Fromage	.. ..

Marché de Bergues du 23 mai

Quant.		Prix.	Quant.		Prix.
1995	Blé moyen	20 81	.	Graine de lin	.. ..
	Blé 1re qual.	21 46	..	Colza d'été.	.. ..
	Blé 3e qual.	19 63	..	Colza d'hiv.	.. ..
40	Blé roux	20 25	.	Pomm terre	..
..	Seigle	..	....	Fromage v.	83 20
815	Orge	12 25		Id. nouv.	..
155	Avoine	11 .	...	Beurre, le kil	3 50
68	Fèves	18 51		Id. pièce	2 75
95	Haricots	35 10		Œufs, le cent	7 48
..	Pois bleus	.. ..	....	Lin, kil. 1/2.	
	Pois jaunes	.. ..		1e catég.	1 70 à ..
	Vesces	.. ..		2e id.	.. ..
	Cameline	.. ..		3e id.	.. ..

Bourse de Valenciennes (Cote officielle) du 11 mai

Titre saccharimétrique 88° 10/13.	59 25 à	.. ..
Id. les 88° 7/9.	.. ..	.. ..
Id. au-dessous de 7.	.. ..	.. ..
Blancs en poudre, type n° 3	.. ..	.. ..
Mélasses	13 ..	.. ..
Noir animal neuf en grains	30 ..	32 ..
Noir d'engrais	8 ..	9 ..

Stock de l'entrepôt de Valenciennes.

Sucres français.... 9.810 sacs.

Sucres étrangers.. 22.188 —

Marché d'Orchies du 22 mai

Blé bl. 1re qualité	23 75	Avoine 1e q.	10 75 à ..
» 2e »	22 75	» 2e q.	9 75 ..
» 3e »	21 75	» 3e q.	8 75 ..
Blé gris 1re qual.	.. ..	Fèves	19 .. 21
» 2e »	.. ..	Colza	.. ..
» 3e »	.. ..	Graine lin	22 .. 24
Seigles, 1re qual.	17 ..	Cameline	.. ..
» 2e »	16 ..	Chanvre	.. ..

Marché de Douai du 23 mai

Blé, 1re qualité.	23 50	Avoine	10 ..
» 2e qualité.	..	Colza	21 25
» 3e qualité.	19 50	Œillette	33 ..
Seigle	16 ..	Lin	22 ..
Orge	..	Cameline	15 ..

Marché de Valenciennes du 21 mai

Blé blanc, 1re q.	24 ..	Avoines, 1re qual.	22
» 2e q.	23 ..	» 2e qual.	21
» 3e q.	22 ..	Graine de lin	..
Seigles	18 ..	» d'œillette	..
Scourgeons	13 ..	» de colza.	..

La société de propagande anti-cléricale

par Louis Le Bressan

1 vol. in-18: Prix, 40 c.; franco, 45 c.

Comité de la Société bibliographique

104, *Rue de la Barre*, 104, *Lille*

Pendant que la Société Bibliographique poursuit avec persévérance son œuvre religieuse et sociale, une foule de sociétés se livrent, soit dans l'ombre, soit au grand jour à une propagande destinée à détruire toute croyance et tout ordre social.

La brochure que nous annonçons, a pour but de mettre en lumière l'organisation et les agissements d'une de ces associations, l'Union démocratique de propagande anti-cléricale. On ne pourra pas l'accuser de dissimuler ses tendances; son nom seul est un programme. D'ailleurs, pourquoi dissimulerait-elle? Les pouvoirs publics si sévères pour tant d'associations de bien public, semblent avoir réservé pour elle toutes leurs faveurs et toute leur protection. En effet, par un arrêté préfectoral du 19 août 1880, les statuts de l'Union démocratique et de propagande anti-cléricale ont été approuvés. C'est donc au grand jour et sous l'égide gouvernementale que va s'accomplir et se poursuivre l'œuvre de destruction religieuse. On comprend dès lors l'opportunité de l'opuscule dont nous recommandons la diffusion.

AVIS AUX CAPITALISTES, RENTIERS ET PROPRIÉTAIRES

L'AGRICULTURE AMÉRICAINE

Enrichissant les Propriétaires et Agriculteurs Français

La Société foncière et agricole des Etats-Unis a pour but de créer au Texas une immense exploitation agricole.

Sa base d'opérations est une propriété de 40,000 hectares qu'elle possède dans le pays et qu'il s'agit de faire produire. Les terrains sont merveilleusement fertiles et s'adaptent à toutes les cultures, même à celle de la vigne. Le vin du Texas fait déjà concurrence à celui qu'on récolte en Californie.

La France est tributaire de l'Amérique dans de vastes proportions. C'est par centaines de millions que se chiffre l'importation annuelle de produits agricoles dont le prix de revient interdit à la France toute possibilité de concurrence.

De là, il résulte que le prix de la terre augmentera en Amérique dans des proportions considérables et qu'en France on doit plutôt s'attendre à une diminution, en égard à cette redoutable concurrence de la production américaine.

L'impôt, le prix de la main-d'œuvre, les frais de toute espèce augmentent à mesure que la fertilité du sol s'affaiblit.

C'est tout le contraire, en Amérique, et surtout au Texas où un hectare de terrain qui n'a coûté à la Société que 2 0 francs, peut rapporter 200 francs par an, et acquérir une valeur décuple dans un avenir prochain, par suite de la création continue de chemins de fer, dont le plus grand, traverse les propriétés de la Compagnie dans toute leur longueur et y a établi cinq stations.

L'avenir de l'agriculture est dans cette partie du Nouveau-Monde, où la terre possède tous ses éléments de fécondité, tandis que chez nous le sol est épuisé.

Il faut déplacer les forces productrices.

La Société foncière et agricole des Etats-Unis émet 20,000 obligations, dont le capital et les intérêts sont garantis dix fois, par le sol et sa mise en valeur.

L'idée est grandiose et pratique tout à la fois. Elle est patronée par des hommes dont la compétence et l'honorabilité sont la meilleure de toute les garanties.

Nous avons nommé, entre autres, M. Barral, l'éminent secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de France.

Pour nous, après avoir sérieusement étudié les documents émanant d'un juge aussi éclairé, nous sommes convaincus que les obligations de la Société foncière et agricole des Etats-Unis constituent un placement de premier ordre et de tout repos.

La souscription est ouverte

Les 30 et 31 Mai 1881

A PARIS

Au siège de la société, 3, rue de la Bourse

DANS LES DÉPARTEMENTS

Chez tous les Banquiers ou Correspondants de la Société. 19452

Sauvez les enfants

sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant souffrait, sans cause apparente d'une atrophie complète avec vomissement continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrêtait immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps. »

Cure N° 99,625. — Avignon La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — Borrel, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil. 2 fr. 25; 1/2 kil. 4 fr.; 1 kil. 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil. 36 fr.; 12 kil. 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Boubert, Epicerie Centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du Barry & Ce (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés:

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraiche, rose et magnifique de Santé. J. G. du Montanay, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1872: ...

Cure N° 81,... — Drôme), 12 juillet 1872. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois entre la vie et la mort, avec une diarrhée des vomissements continuels, je lui donnai depuis de la excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il avait sa santé. — Elie Martinez Alby.

Propriétaire Gérant Alfred Reboux

Roubaix. — Imp. Alfred Reboux